



La RSE doit-elle être juridicisée et judiciarisée ?

Quelques réflexions à partir du droit du travail

Publication type: Article from a collective work

Collective work: [Entreprise et responsabilité sociale en questions. Savoirs et controverses](#)

Author: Quenaudon (René de)

Abstract: La question de savoir si la RSE doit être juridicisée et judiciarisée – autrement dit : les normes RSE souples doivent-elles être remplacées par des normes dont l'application relève du contrôle des juridictions étatiques ? – est avant tout un sujet de nature politique. En revanche, la question que l'on peut poser au juriste est de savoir si la RSE *peut* être juridicisée et judiciarisée. Et si ce juriste est travailliste, il se demande aussi quelles en sont les conséquences sur les relations de travail.

Pages: 229 to 238

Collection: [Encounters](#), n° 302

Series: Economies and societies, n° 1

CLIL theme: 3312 -- SCIENCES ÉCONOMIQUES -- Économie publique, économie du travail et inégalités

EAN: 9782406069355

ISBN: 978-2-406-06935-5

ISSN: 2261-1851

DOI: 10.15122/isbn.978-2-406-06935-5.p.0229

Publisher: Classiques Garnier

Online publication: 03-24-2017

Language: French

[Display online](#)